

GESTION POST-ACCIDENT. Catastrophe nucléaire : L'État sera-t-il à la hauteur ?

Mercredi, une réunion publique sur la radioactivité et la santé a eu lieu à Saint-Nicolas-d'Aliermont. Au lendemain de l'incendie de Lubrizol à Rouen, les habitants ont fait part de leurs inquiétudes quant à la capacité de l'État à gérer un accident nucléaire.

« Vous êtes bien utopique ! Depuis plusieurs années maintenant, la population n'est associée à aucun exercice, elle n'a pas la culture du risque. S'il y a un accident, à votre avis, comment va-t-elle réagir ? » Après près d'une heure de réunion « politiquement correcte », cette habitante de la région dieppoise met les pieds dans le plat, mercredi soir.

La Clin, la commission locale d'information auprès des centrales nucléaires de Paluel et Penly, organisait une réunion publique à Saint-Nicolas-d'Aliermont. Réunion motivée par l'extension des PPI, les plans particuliers d'intervention des deux sites nucléaires. Jusqu'en 2016, ces PPI ne concernaient en effet que les habitants se situant dans un rayon de 10 km autour des deux centrales. Depuis, ils ont été élargis à 20 km (lire *Les Informations dieppoises* du 20 septembre dernier).

Lubrizol s'invite dans le débat

Mercredi soir, il s'agissait donc d'informer les nouvelles populations concernées. Mais seules une cinquantaine de personnes ont fait le déplacement – dont une partie d'élus. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que plusieurs d'entre elles sont reparties avec peu de réponses à leurs interrogations. Pourtant, la Clin s'était entourée de spécialistes :

médecin du travail, chercheur, directeur adjoint de la protection civile...

Le thème de la soirée portait sur la radioactivité et les risques pour la santé. Mais au lendemain de la catastrophe industrielle de Lubrizol à Rouen, ce qui intéressait surtout le public, c'était de savoir si les pouvoirs publics étaient en capacité de réagir rapidement en cas d'accident nucléaire.

« Plans d'urgence insuffisants »

Lors de l'incendie de Lubrizol qui a eu lieu vers 3 h du matin le 26 septembre dernier, les sirènes d'alerte n'ont retenti que quelques minutes avant 8 h, « soit cinq heures après l'accident, c'est bien trop long » lance Alain Correa, membre de l'association Stop EPR, ni à Penly ni ailleurs. « À titre d'exemple, poursuit-il, c'est le temps qu'il a fallu avant que le réacteur de Fukushima entre en fusion en mars 2011. »

Pour un certain nombre de personnes présentes, la gestion de la catastrophe de Lubrizol pas les services de l'État n'a pas été à la hauteur. Avec des annonces faites à la population bien trop tard. « Dès 8 h, nous avons pris seuls la décision de fermer nos écoles. Aucune information ne nous est parvenue de la préfecture avant 14 h » témoigne un élu de Notre-Dame-



Jean-Louis Chauvency, le président de la commission locale d'information auprès des centrales de Paluel et Penly, a introduit la soirée qui avait pour thème la radioactivité et les risques pour la santé.

de-Bondeville près de Rouen.

Mais pour Laurent Mabire, directeur adjoint de la protection civile à la préfecture de Seine-Maritime, les PPI sont prêts, ne reste plus qu'à la population à faire confiance et se laisser guider. Les consignes étant : 1. Se mettre à l'abri dans un bâtiment ; 2. Se tenir informé ; 3. Laisser ses enfants à l'école ; 4. Limiter ses communications téléphoniques pour ne pas saturer les réseaux ; 5. Prendre des comprimés d'iode ; 6. Se préparer à une évacuation.

Six malheureuses consignes, « et des plans d'urgence qui ne tiennent absolument pas compte des préoccupations de la population. Aux États-Unis, les temps d'évacuation sont calculés, pas chez nous ! Aux États-Unis, les plans d'urgence répondent à chacune des questions que la population peut se poser. Et s'il y a 600 questions, il y a 600 réponses, pas chez nous ! » souligne David Boilley, président de l'Acro, l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'air.

Quant aux pastilles d'iode distribuées aux seuls habitants

emmenant les nuages radioactifs au-delà de ces 20 km ! » Ce qui énerve passablement le sous-préfet Jehan-Erick Winker : « C'est une loi décrétée par Madame Ségolène Royal et ce sont vos parlementaires qui ont voté la loi » répond-il.

« En Suisse, les pastilles d'iode sont distribuées à toute personne domiciliée dans un rayon de 50 km autour d'une centrale, en Belgique, ce rayon passe à 100 km et en Norvège, c'est toute la population qui est concernée. Nous sommes très en retard par rapport aux voisins européens » remarque le président de l'Acro.

Revenant à l'accident de Lubrizol, Alain Correa souligne que s'il peut servir d'exemple dans la gestion post-accident, « ce sera toujours ça » dit-il. Pas sûr ce mercredi soir dans la salle que tout le monde ait été convaincu.

M. DS.



Cette habitante a regretté qu'il n'y ait plus d'exercice de prévention des risques nucléaires qui associent les habitants. Quant à la distribution de pastilles d'iode dans un rayon de 20 km autour des deux centrales de Paluel et Penly, elle a jugé la mesure « ridicule ».

À QUAND LA RETRANSMISSION EN DIRECT ?

Depuis plusieurs années, l'association Stop EPR, ni à Penly ni ailleurs, demande que les réunions publiques de la Clin, la commission locale d'information auprès des centrales de Paluel et Penly, soient retransmises en direct via Internet, « afin que l'information soit donnée au plus grand nombre, puisque c'est votre rôle que d'informer » souligne Alain Correa, porte-parole de l'association. Mais jusqu'à

cette demande a toujours été refusée par la Clin, au prétexte que plus personne ne viendrait à ses réunions publiques. Au vu du nombre de personnes présentes mercredi soir – une cinquantaine dont une partie d'élus, alors que les PPI, les plans d'interventions particuliers de Penly et Paluel concernent 197 000 habitants et 210 communes – pas sûr que l'argument tienne encore longtemps !